

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-177 du 04 Août 1993
portant nomination de Monsieur
Yacouba FASSASSI en qualité de chargé
de mission aux Finances du Président
de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR proposition du Président de la République,
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 Juillet 1993,

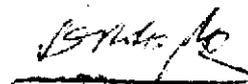
SECRET :

Article 1er.- Monsieur Yacouba FASSASSI est nommé chargé de mission aux Finances du Président de la République.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter du 27 Janvier 1992, date d'entrée en fonction de l'intéressé sera communiqué et publié partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 04 Août 1993

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

.../...

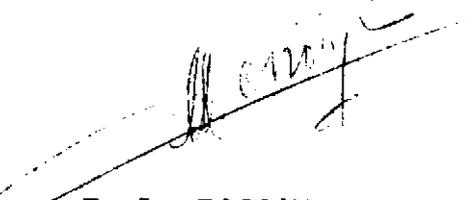
Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



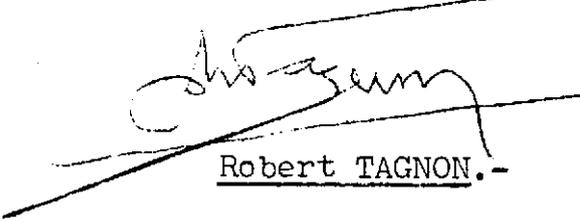
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Paul DOSSOU.-



Robert TAGNON.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 Min-stères 20 SGG 4 Départements
6 DB-DCF-DSDV-DFCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 IGE-INSAE-CSA 3 UNB-FASJEP-ENA
3 DCCT-ONEPI 2 GCONB 1 Intéressé 1 JO 1.